



FONCTIONNEMENT DE L'ARBITRAGE POUR LA FORMULE OU TOUS PASSENT EN RONDE DES FINALES:

1. Dans tout les cas, chaque équipe arbitre 2 matchs (1 x 2 matchs (même plage horaire) ou 2 x 1 match (2 plages horaires différentes) lors de la ronde préliminaire OU lors de la ronde des finales.
2. Les équipes n'ayant pas arbitré durant la ronde préliminaire (2 matchs) doivent arbitrer durant la 1ere ronde des finales pour laquelle ils sont en pause (8^e ou ¼ de finales).
3. Les équipes qui devront arbitrer un match au-delà des 2 matchs de base seront rémunérées et un crédit de 20\$/match (virement interac) sera envoyé au responsable de l'équipe.
4. Si toutes les équipes ont déjà arbitré 2 matchs l'ordre suivant prévaudra :

- A) L'équipe gagnante qui ne joue pas la ronde suivante doit arbitrer sur 1 ou 2 terrains au besoin.
- B) Si l'option en A) n'est pas possible, l'équipe perdante doit arbitrer le match suivant sur 1 ou 2 terrains.

N.B. : Si jamais un ou des joueurs se porte volontaire pour arbitrer et prendre la place de l'équipe perdante ayant déjà arbitré ses 2 matchs de ronde préliminaire, veuillez aviser le directeur de tournoi afin que ce soit bien inscrit pour que le crédit soit remis aux bonnes personnes.

- C) **IMPORTANT** : Si vous êtes éliminé et que vous aimeriez arbitrer jusqu'à la fin (max 2 ou 3 matchs) veuillez nous aviser avant le début du tournoi pour que le directeur de tournoi puisse prendre votre nom et nom d'équipe en note.
- D) La pénurie d'arbitres touche beaucoup le volleyball comme les autres sports et bien que la tendance de l'arbitrage lors de tournois seniors semble rejoindre le fonctionnement du beach volleyball, nous espérons avoir le plus souvent possible un minimum d'arbitres permettant d'avoir des arbitres pour les finales et ½ finales ou plus lorsque nous avons un minimum de 3 ou 4 arbitres.

Voilà donc si vous avez des questions ou que vous voulez arbitrer, n'hésitez pas à m'écrire.

Merci! ☺

Patrick